



## Le Maire

Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, les visites de quartier me permettent d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier et de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent ainsi que sur les projets de la commune.

J'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Duc d'Orléans le 21 septembre 2019.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

## POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

### • Encadrement des trottinettes électriques

Face au développement anarchique des trottinettes électriques sur le domaine public et à leur dangerosité potentielle pour les piétons, il était indispensable de prendre des mesures visant à mieux encadrer leur utilisation.

Le vide juridique existant jusqu'à présent ne permettait pas de lutter efficacement contre les incivilités qui accompagnent l'utilisation de ces engins, c'est pourquoi, en attendant la mise en œuvre par le Gouvernement de la Loi d'Orientation sur les Mobilités, la Ville avait pris en février dernier un arrêté municipal visant à limiter leur vitesse de circulation à 6 km/h, soit l'allure du pas humain. Plusieurs infractions ont ainsi depuis été relevées par la Police municipale et des contraventions dressées.

Depuis la visite de quartier, le décret du 23 octobre relatif aux engins de déplacement personnel est paru et apporte des éléments de réglementation sur leur vitesse, circulation et stationnement, donnant ainsi à la Ville un socle juridique solide.

### • Opération de fauconnier

Plusieurs habitants se sont plaints des nuisances engendrées par la présence de nombreux pigeons.

Une première opération de fauconnerie, visant à réduire le nombre de pigeons à Neully, avait eu lieu au printemps 2016 et donné des résultats satisfaisants. C'est pourquoi la Ville a décidé de réitérer chaque année l'opération.

L'intervention est ainsi pratiquée chaque printemps, de mars à juin, à l'époque de la nidification pour empêcher celle-ci. Durant cette période deux fauconniers interviennent sur la Ville trois fois par semaine, notamment dans les zones riches en marronniers et en platanes.

La demande d'installation de pigeonniers est régulièrement faite mais cela ne permettrait pas de solutionner le problème. En effet, les pigeons présents sur la Ville sont essentiellement des pigeons ramiers, plus grande et plus commune des espèces de pigeons européens, qui ne nichent pas en collectivité et pour lesquels un pigeonnier ne serait donc d'aucune utilité.

### • **Renforcement du dispositif contre les rats**

Comme toutes les villes de la région parisienne, Neuilly est confrontée à la présence de rats sur son territoire. Leur nombre n'a pas augmenté mais ils deviennent plus visibles du fait de leurs déplacements en surface.

La Ville intervient sur la voie publique, le réseau d'assainissement communal, les bâtiments, parcs et jardins communaux. Un certain nombre d'actions sont d'ores et déjà mises en œuvre : accentuation des passages préventifs (6 fois par an), suivi du traitement du réseau d'assainissement départemental géré par la SEVESC, exigence – selon la réglementation – d'un certificat de traitement raticide de tous les chantiers, vérification des certificats obligatoires de dératisation pour les copropriétés.

Dès la mi-novembre, de nouvelles actions seront également mises en place sur les rues où les rats sont les plus nombreux : avenue du Roule et sur l'Île de la jatte (du Pont de Bineau jusqu'au Temple de l'Amour). Ces interventions concerneront le débroussaillage des espaces verts afin de réduire les cachettes, la plantation de plantes vivaces plus petites ou de gazon, la réduction des points d'accès à l'eau et à la nourriture ainsi que le traitement des nids avec de la glace carbonique.

De nouvelles poubelles seront également installées. Spécialement conçues pour Neuilly, celles-ci répondront à la fois aux exigences du plan Vigipirate et à la lutte contre les rats. Les premières corbeilles seront implantées le long de l'avenue du Roule ainsi que sur l'avenue Charles de Gaulle, au fur et à mesure de l'avancée des travaux des Allées de Neuilly.

Les acteurs privés, copropriétés et usagers de l'espace public ont également un rôle à jouer et doivent harmoniser leurs initiatives avec celles de la Ville afin d'obtenir un résultat durable. La Ville sera ainsi particulièrement vigilante sur le respect de la réglementation en vigueur en matière de dératisation des copropriétés, horaires de sortie des bacs d'ordures ménagères, réglementation des squares etc.

### • **Emprise chantier des cliniques rue de Villiers**

Plusieurs riverains du chantier des cliniques de la rue de Villiers nous ayant fait part d'importantes gênes, en matière de sécurité des circulations, engendrées par les emprises du chantier, nous nous sommes rendus ensemble sur place à l'issue de la rencontre. Le dossier est actuellement en cours d'instruction par les services de la Ville et la Maîtrise d'ouvrage afin d'aboutir à une réduction de l'emprise de ce chantier sur le domaine public.

### • **Remise en état de la statue du Duc d'Orléans**

Une consultation de maîtrise d'œuvre pour la remise en état de la statue du Duc d'Orléans et de ses bas-reliefs est actuellement en cours. Un marché de travaux sera ensuite lancé permettant d'envisager cette remise en état durant le second semestre de l'année 2020.

**Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (Neuilly Voix Publique, pistes cyclables, cars de l'Hôtel, boulevard Bineau etc.) a été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 21 septembre.**

## À SAVOIR

### • Loi SRU : Neuilly remporte son contentieux administratif contre l'Etat

Les objectifs assignés à la Ville en matière de construction de logements sociaux se heurtent aux réalités foncières et immobilières de Neuilly.

Face à des objectifs impossibles à tenir, la Ville a engagé en 2009 un contentieux administratif contre l'Etat.

En effet, pour acquérir les 5 640 logements sociaux demandés par les textes d'ici 2025, et sur la base d'une valeur moyenne de 7 800 €, la Ville aurait dû :

- dépenser plus de deux milliards d'euros sur les 9 ans,
- préempter 34 % des ventes réalisées chaque année dans la commune.

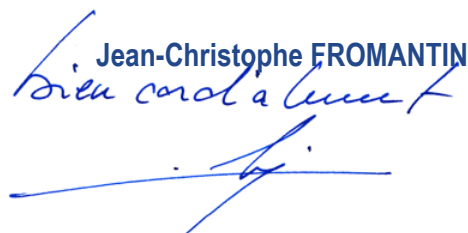
Le 20 juin dernier, la Cour d'Appel de Versailles a condamné l'État pour "erreur manifeste d'appréciation" sur la faisabilité des objectifs à atteindre. La bonne foi de la Ville est ainsi reconnue après des années de procédure et d'argumentation.

Depuis ce jugement, la Ville travaille sur les suites à donner afin qu'elle ne soit plus pénalisée.

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive des dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Duc d'Orléans.


Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.

Jean-Christophe FROMANTIN  
*Bien cordialement*



### Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

**Adresse postale :** M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

**Cabinet du Maire :** 01 40 88 88 88

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



### CONFÉRENCE-DÉBAT LES JEUNES FACE À L'INFORMATION Jeudi 28 novembre 2019 de 19h30 à 21h30 Cinéma Le Village - 4, rue de Chézy

L'Espace Santé Jeunes réunit autour de la table des professionnels des médias, du journalisme, de l'éducation nationale et du développement de l'esprit critique afin d'aider les jeunes à distinguer le vrai du faux sur internet.



### RÉDUCTION DES DÉCHETS Ateliers et collectes solidaires Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019 Place du marché

Collecte des déchets d'équipement électriques et électroniques, livres, piles, textiles, information sur le compostage, animation AntiGaspi avec un vélo mixeur, ressources mobiles, ateliers d'auto réparation de vélo, de cuisine et santé. A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets.



### L'APPLICATION NEUILLY VOIX PUBLIQUE ÉVOLUE Téléchargez-là\*!

Salissures, dégradation, stationnement deux roues gênants, nuisibles ... choisissez parmi les types de signalement proposés et postez votre photo géolocalisée.

Nouveaux services : cartes des déménagements et des travaux en cours, stationnements, numéros utiles.

**\*Attention ! Vous devez télécharger la nouvelle application.**

**La version précédente ne se met pas à jour automatiquement.**



**Neuilly Actualité**

**Abonnez-vous à la newsletter  
sur neuillysurseine.fr**



neuillysurseine.fr



@VilledeNeuilly



Ville de Neuilly



Appli Ville de Neuilly

### INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la **Lettre aux responsables de copropriété** numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville [www.neuillysurseine.fr/coproprietes](http://www.neuillysurseine.fr/coproprietes)